

# Saint Simon

## ENVIRONNEMENT

Centre d'animation  
10, Chemin de Liffard 31100 Toulouse

Site : <http://saint-simon-environnement.org/>

Email: [stsimon.env@wanadoo.fr](mailto:stsimon.env@wanadoo.fr)

N° enregistrement W313001080

Dans le point sur l'étude d'impact – Site NXP de Janvier 2018 il est écrit en bas de page 214 que :

**« en matière d'école, les services de la ville de Toulouse indiquent une capacité d'accueil suffisante dans les écoles du secteur. En outre, une crèche sera créée sur la zone.... Il n'est donc pas à attendre d'impact significatif sur les besoins en équipements publics. »**

Cette affirmation est très surprenante et totalement fautive. Elle est de nature à tromper le lecteur qui ne connaît pas vraiment la situation. En effet :

### ÉCOLES :

Les écoles du secteur sont actuellement totalement saturées et elles ont déjà été l'objet « d'aménagements anormaux » pour permettre d'accueillir quelques élèves de plus au cours des dernières années, le dernier aménagement en date étant la suppression de la salle de bibliothèque de l'école des Tibaous à la rentrée 2017 pour pouvoir créer 1 classe supplémentaire. Précédemment, c'était la salle d'activités manuelles qui avait été supprimée et transformée en salle de classe. Au niveau de l'école P. Bert, il a été nécessaire d'installer des bâtiments provisoires type « algéco » pour pouvoir accueillir tous les élèves.

Ainsi ces écoles qui comptent environ 550 élèves (220 en maternelle et 320 à 340 élèves en primaire) avec une moyenne proche de 30 élèves par classe sont bien à saturation et chaque année, il y a de nombreuses discussions tendues entre les directeurs / directrices des écoles, les responsables éducation de la Mairie et les associations de parents d'élèves pour trouver des aménagements d'organisation afin de permettre l'accueil de tous les enfants.

De plus, il y a encore de nombreux projets immobiliers dans le quartier proche en cours de construction ou à venir, les permis accordés à ce jour et non réalisés représentant 180 logements environ. Cela va déjà induire à court terme (2 ans) un besoin supplémentaire significatif en salles de classe alors que la situation est très tendue.

Alors comment peut-on écrire dans ces conditions que «les services de la ville de Toulouse indiquent une capacité d'accueil suffisante dans les écoles du secteur » d'autant plus que la Mairie est consciente du besoin en capacité d'accueil puisqu'elle envisage depuis 2 ans de construire une 4<sup>e</sup> école du côté de Guilhermy puisque le besoin s'avère impératif et urgent compte tenu de l'urbanisation galopante de ce secteur où la nouvelle école inaugurée il y a tout juste 18 mois est à ce jour occupée aux 2/3 et sera saturée dans 12 à 18 mois compte tenu des nombreux programmes immobiliers en achèvement, ou en cours de construction ou en projet.

De plus cette 4<sup>e</sup> école ne pourrait pas être utilisée par des enfants du site NXP car très éloignée (environ 3 km), pas de transport ni de voies mode doux entre les 2 secteurs et cette 4<sup>e</sup> école sera très vite saturée compte tenu de la forte urbanisation (plus de 2 000 logements) envisagée à courte échéance sur ce secteur.

### EQUIPEMENTS PUBLICS CULTURELS

Aujourd'hui seul le centre d'animation est présent au cœur de Saint-Simon.

Nous aimerions connaître les équipements publics inclus dans le projet à ce jour, rien n'apparaît dans les 200 pages éditées. Nous vous proposons comme idées :

un centre d'animation / une salle de spectacle comme « le théâtre des grands enfants » à Cugnaux (*Salle de spectacle alliant théâtre, cinéma et restauration, de 1 à 99 ans.*)

un centre culturel pour des expositions / ateliers ludiques en partenariat avec le quai des savoirs / ateliers musicaux en partenariat avec le grand orchestre de Toulouse,

une école de peinture, de dessin pour laisser libre cours à la créativité et l'imaginaire des enfants comme des adultes

une école de danse, classique ou encore hip hop

un équipement pour offrir aux seniors nombreux dans le quartier, un lieu où ils pourraient pratiquer la gymnastique ; les personnes désirant s'entretenir physiquement déplorent de devoir se rendre à Tournefeuille où la municipalité organise ce type d'activité qui rencontre un grand succès.

Un des enjeux majeurs de ce programme est d'éviter le renfermement de ce quartier sur lui-même, ce qui est déjà le cas du Tibaous à proximité immédiate. Il serait dommageable de refaire les mêmes erreurs, à quelques centaines de mètres.

Contrairement à ce que promeut le programme qui se dit mixte, il concentre finalement un très grand nombre de logements sociaux. Il est primordial que VINCI et la mairie de Toulouse mettent tout en œuvre pour élargir l'offre d'activités pour les enfants. Leur avenir en dépend.

## CRECHE :

Il est mentionné la création d'une crèche mais il est omis de mentionner que cette crèche sera privée, de petite capacité et réservée en priorité aux enfants du personnel de NXP. Cela ne constitue donc pas dans les faits un équipement public pour le quartier d'autant que très peu de personnel de NXP habite sur le secteur !

De plus, afficher la création d'une crèche est une chose, obtenir l'autorisation de le faire en est une autre : nous rappellerons que toute création de ce type de structure est conditionnée à des autorisations administratives attribuées par le département. Il n'est nullement précisé dans le dossier si l'accord des autorités a été acquis ou même demandé.

Nous serions heureux de voir créée une crèche familiale sur le site, permettant ainsi de lier plusieurs avantages : mixité sociale, réel avantage pour les enfants qui grandissent chez les assistantes maternelles et profitent de moments en collectivité pour apprivoiser la socialisation, soutien économique de la zone via la création d'emplois tant pour la prise en charge et l'accompagnement des enfants que pour le fonctionnement de la crèche.

Nous sommes surpris par l'absence de proposition en ce sens. Vous comprendrez bien qu'une crèche d'entreprise ne saurait répondre à la problématique de garde de nos enfants et n'est pas le fondement de notre interrogation.

## ZONE DE JEUX POUR ENFANTS

Nous souhaitons plus de précisions sur le contenu et la surface de cette zone ainsi que son aménagement et son intégration dans le projet.

Il serait dommage qu'ils ne correspondent pas aux besoins des familles et serait alors seulement un argument creux de ce projet.

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

Nous souhaitons aborder le sujet des équipements publics en relation avec le sport.

Aujourd'hui on dénombre seulement 2 terrains de foot (dont le club House est toujours en attente), un terrain de basket, un city stade.

550 familles de plus vont arriver et tous les habitants du quartier, parents et enfants s'interrogent sur les activités qu'ils pourront pratiquer.

Nous aimerions connaître les équipements sportifs inclus dans le projet, aujourd'hui complètement oubliés. Nous notons que 4 terrains de tennis, un terrain de foot, un gymnase seront détruits, utilisés à l'époque par les employés de NXP. (page 234)

Nous vous proposons donc de maintenir ces équipements ou bien d'en construire de nouveaux.

- (Re)construction de terrains de tennis
- (Re)construction d'un Gymnase : cela permettrait de proposer des sports collectifs tels que le hand, vrai vecteur d'esprit d'équipe et de respect ou encore la danse, le badminton.
- Construction d'un terrain de rugby, sport régional

Ces infrastructures sportives couplées à la présence d'un collège sont une des réponses à la problématique démographique du quartier.

Cela permettrait d'offrir un panel de sports complet, dans l'objectif d'offrir au plus grand nombre la possibilité de pratiquer une activité sportive.

Nous vous rappelons que la seule offre sportive en club sur Saint-Simon est le football.

Nous ne comprenons pas donc l'absence de proposition d'équipements sportifs, nécessaires au bon développement de nos progénitures, futurs adultes bien dans leurs têtes et dans leurs corps et le maintien en bonne santé de leurs parents.

Dans le document "étude d'impact" on peut voir en page 33 la situation d'un "espace de sport et loisirs".

Il n'en est jamais fait état par la suite dans le dossier de présentation !

De quoi s'agit-il, existe-t'il vraiment, de quoi serait-il composé ?



**L'étude d'impact n'est donc pas acceptable en l'état et prétendre que l'ajout de 550 logements ne générera pas de besoins en équipements publics est une contre-vérité dans un quartier déjà sous-équipé.**